

Titre du séminaire : « Etude approfondie des nouvelles Réformes du Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) »

Dates : (Cochez la date ou la session choisie)

- **Bénin (Cotonou) :** du 21 au 23 juin 2017 à l'**Hôtel Golden Tulip Le Diplomate à Cotonou**
(en face du nouveau siège de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique) (*1^{ère} Session*)
- **Togo (Lomé) :** du 28 au 30 juin 2017 à l'**Hôtel Ahoefa King Salomon Garden à Lomé**
(*2^{ème} Session*)

Plage d'animation : 08h30 à 14h30

Renseignements concernant les participants

Noms et Prénoms	Fonction	Date de la session choisie	Contacts	Montant HT	Session

Total HT	
TVA (18%)	
Total TTC	

Informations sur l'entreprise

Dénomination de la Société : _____
BP : / _____ / Téléphone : (+229) / _____ / - Fax : / ___ / - E-mail _____
Adresse géographique : _____
Nom & prénoms du 1^{er} Responsable de l'entreprise : _____
_____ Contact _____
Facture à l'adresse de : _____

Modes de paiement au Secrétariat SGF

Chèque : N° : _____ du / ___ / ___ / ___
à l'ordre de SGF- Bénin

Signature du 1^{er} Responsable

Virement : **Compte SGF à DIAMOND BANK BENIN**
Bancaire Code Swift : **DBLNBJBJ**

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	RIB
BJ099	01003	260032314017	21

Cachet de l'entreprise

Modalités de règlement : 100% libérés avant la session

Informations pratiques

- Le coût de la formation est de **Deux Cent Cinquante mille (250 000) FCFA HTVA par participant** et comprend les pauses café, les déjeuners et la documentation. Le transport, l'hébergement et le dîner sont à la charge des participants.
- Toute demande d'annulation doit nous parvenir 07 jours au moins avant la date de la formation pour donner lieu à un remboursement intégral. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.
- Les mêmes conditions s'appliquent aux absences le jour de la formation. Toutefois, vous bénéficiez de la possibilité de vous faire remplacer par la personne de votre choix sous réserve de nous en informer 48 h à l'avance.
- En cas d'insuffisance du nombre de participants, nous nous réservons la possibilité d'annuler une session de formation ou de la jumeler avec une autre.
- Vos inscriptions à cette formation ne seront valides qu'après que nous ayons reçu ce bulletin complété, signé et cacheté par le 1^{er} Responsable de votre institution.